Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Toxicomanie maison

Par Caro5677

Bonjour,

Je suis toxicomane au crack, mariée, un enfant de 8 ans. J'ai beaucoup de mal à m'en sortir. Mon mari peut il me mettre à la porte ? Merci

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il ne peut pas vous mettre à la porte puisque c'est le domicile conjugal.
Toutefois il pourrait demander le divorce. Dans ce cas, il faudra éventuellement vous loger séparément ....

Par kang74

Bonjour

Il y a néanmoins de nombreuses procédures qui peuvent justifier d' un éloignement, notamment la mise en danger (au sens large) de l'enfant .

Je rappelle qu'outre les condamnations pour crimes envers l'enfant ou le conjoint, la toxicomanie peut vous faire déchoir de l'ensemble de votre droit de parent .

Il faut vous faire aider médicalement car, vous l'avez du le remarquer, l'avenir des utilisateurs de crack, s'il n'est pas écourté, est rarement compatible avec une vie familiale...

Par Isadore

Bonjour,

J'ajoute qu'en cas de danger avéré et immédiat pour lui ou votre enfant, votre mari peut faire intervenir la police puis saisir la justice en urgence pour vous interdire de regagner le domicile. Tout dépend en fait de votre comportement vis-à-vis des autres membres du foyer.

Je vous conseille aussi de chercher une aide médicale si ce n'est pas déjà fait. A long terme, c'est la seule solution viable.